# COMMUNIQUE

Il a été porté à la connaissance du Collège de la HAC par le service de monitoring des médias de la Haute Autorité de la Communication (HAC) la diffusion d'un commentaire consacré à la République de Guinée dans la Rubrique « **Les Observateurs** » du 5 juillet 2025 de la chaîne de télévision **France 24**.

Au cours de sa séance plénière ordinaire du 7 juillet, le Collège de la HAC a relevé et regretté :

- la diffusion d'informations inexactes et non recoupées ;
- le manque d'équilibre dans le traitement.

Au regard de la diffusion de cet élément tendancieux, la HAC a adressé un courrier à la Présidente, Directrice générale de France Médias Monde en vue d'attirer son attention sur cette insuffisance professionnelle.

Par la même occasion, le Collège de la HAC a recommandé que les informations sur la Guinée soient traitées avec beaucoup plus de professionnalisme et surtout d'impartialité.

**Conakry, le 08 juillet 2025**

**La Haute Autorité de la communication**

Haute Autorité de la Communication H.A.C